

*Société pour la Protection des Paysages et de
l'Esthétique de la France SPPEF
39, avenue de la Motte Picquet
75007 PARIS*



Paris, le 24 juin 2016

Monsieur Jean-Louis ALIBERT
Maire de Salles-La Source
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Par e.mail

Refs : « Ranimons la Cascade »

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion du 17 juin 2016, publié par « Ranimons la Cascade » et par La Dépêche, je tiens tout d'abord à vous remercier du soin que vous prenez à informer les habitants de Salles-la-Source et à susciter le débat pour l'avenir de la Cascade.

En tant que représentant à Rodez de la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), je vous fais part de mon point de vue.

Le mandat qui a été confié à l'actuelle Municipalité, consistait notamment à mettre en valeur le territoire de Salles-la-Source, étape majeure de l'axe Rodez-Conques et abondamment décrit par la Charte Paysagère.

Au-delà des avantages touristiques que nous en attendons tous, il est essentiel de préserver les aménités paysagères de Salles-La-Source, afin de renforcer son attractivité pour les familles ou les jeunes qui souhaiteraient s'y installer.

Les projets industriels qui s'annoncent comme :

- la poursuite de l'exploitation de la Cascade,
- ou l'extension de la carrière de Puech Hiver,
- ou que nous craignons, comme les éoliennes,

comportent un impact considérable sur le paysage et sont incompatibles avec la Charte paysagère, laquelle a fondé le PADD communal.


Les menaces que ces projets font peser sur notre environnement, sont de nature à inquiéter ceux qui envisageraient de s'installer ou d'investir à Salles-la-Source et d'une manière générale sur le Causse Comtal.

Cette affaire de la Cascade est donc l'occasion, pour Salles-la-Source et la Communauté de Communes, de rappeler à la population, à ceux qui s'intéressent à notre territoire et aux Services de l'Etat, leur volonté de préserver et de valoriser un patrimoine exceptionnel et dont l'intérêt est appelé à croître avec le temps.

En tant que contribuable de Salles-La-Source, j'appelle de mes vœux pour que les finances publiques locales ne soient pas soumises à l'aléa d'une installation, alors qu'il me paraît incomber à l'Etat et à l'ancien exploitant, de rétablir le site.

Pour l'ensemble de ces raisons, il me semble souhaitable que notre Commune ainsi que la Communauté de Communes marquent leur volonté d'abandonner ces projets industriels afin qu'ensemble nous poursuivions la construction du territoire qu'aimeront nos enfants.

Confiant dans votre action, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Pierre PRADIÉ
Correspondant SPPEF-RODEZ

Copie : adjointsmairiesalleslasource@orange.fr ; president@cc-conques-marcillac.fr ;
contact@cc.conques-marcillac.fr ; annegabentoutant@wanadoo.fr ;
directionotconques@wanadoo.fr;